Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID: 060-200067999-20250207-A_DEL_2024_0407-DE

Le vendredi 7 février 2025 à 18h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Gérard HEDIN, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Christophe TABARY, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Martial DUFLOT, Patrice HAEZEBROUCK, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Charles PAILLART, Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ, Stéphane CAUCHOIS (suppléant de Dominique MORET), Martine DELAPLACE, Monette-Simone VASSEUR, Tristan LESCUYER (suppléant de Jean-Jacques DEGOUY), Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSART, Philippe DESIREST, Jean-François SCOMBART, Dominique DUPILLE, Michel ROUTIER, Christian DEMAY, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, André PAILLARD (suppléant de Marcel DUFOUR), Armelle LE GALL, Isabelle SOULA, Valérie GAULTIER, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Daniel VANDENABEELE (suppléant de Catherine MARTIN), Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Mamadou LY, Jérôme LIEVAIN, Marie-Christine BAUDIN-CHENU, David CREVET, Yannick MATURA, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Grégory NARZIS, Mohrad LAGHRARI, Marie Manuelle JACQUES, Hatice KILINC SIGINIR, Roxane LUNDY, Philippe ENJOLRAS, Christophe GASPART

SUPPLEANTS

ABSENTS

Antoine SALITOT, Sandra PLOMION, Hubert PROOT, Jean-Pierre SENECHAL, Joëlle CARBONNIER, Christiane HERMAND, Régis LANGLET, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE, Alain ROUSSELLE, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Anne-Françoise LEBRETON, Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS, Mehdi RAHOUI, Halima KHARROUBI, Josée MARINHO, Patricia HIBERTY

POUVOIRS

Béatrice LEJEUNE représenté par Caroline CAYEUXCharlotte COLIGNON représentée par Jacques DORIDAMPhilippe VAN WALLEGHEM représenté pat Jean-Louis VANDEBURIEGregory PALANDRE représenté par Loïc BARBARASLaurent DELMAS représenté par Jean-Marie DURIEZCatherine THIEBLIN représenté par Victor DEBIL-CAUXJacqueline MENOUBE représentée par Ali SAHNOUNMarie Claude DEVILLERS représentée par sylvain FRENOYClaire MARAIS-BEUIL représentée par Marie-Christine BAUDIN-CHENUGuylaine CAPGRAS représentée par Isabelle SOULANathalie ROLLAND représentée par Philippe DESIRESTPhilippe VIBERT représentée par Cédric MARTINVanessa FOULON représentée par Lionel CHISSMarianne SECK représentée par Mohrad LAGHRARIJean-Marie SIRAUT représenté par Jean-François DUFOURAlexis LE COUTEULX représenté par Dominique CORDIER

Date d'affichage	14 février 2025
Date de la convocation	31 janvier 2025
Nombre de présents	66
Nombre de votants	82

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

ID: 060-200067999-20250207-A_DEL_2024_0407-DE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Délibération n° A-DEL-2024-0407

2025 - Budgets primitifs et mise à jour de la Programmation pluriannuelle d'investissement

M. Lionel CHISS, Conseiller délégué

L'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L5211-36 du CGCT, prévoit que le budget est proposé par le président et voté par le conseil communautaire.

Le budget primitif 2025 répond aux orientations définies par le conseil communautaire à l'occasion du débat d'orientation budgétaire du 12 décembre 2024.

Considérant le rapport de présentation joint et le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire (M57 et M4),

Considérant la nécessité de redéployer les dépenses prévues par action, lors du vote de la programmation pluriannuelle d'investissement du 11 mars 2022

Considérant la possibilité offerte aux communes et EPCI par les décrets du 29/12/2015 de neutraliser les amortissements des subventions d'équipement versées,

Il est proposé au conseil communautaire de :

Adopter le budget primitif 2025 du budget principal et des budgets annexes de l'Agglomération du Beauvaisis arrêtés comme suit

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	82 306 724,00 €	82 306 724,00 €	
INVESTISSEMENT	27 669 257,00 €	27 669 257,00 €	
TOTAL	109 975 981,00 €	109 975 981,00 €	

DECHETS	Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	14 211 784,00 €	14 211 784,00 €	
INVESTISSEMENT	799 750,00 €	799 750,00 €	
TOTAL	15 011 534,00 €	15 011 534,00 €	

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025 52LO

116 844,00 €

116 844,00 €

ZONE DU HAUT VILLE	Dépenses ID : 060-200067	999-20250207-A_DEL_2024_040
FONCTIONNEMENT	10 010,00 €	10 010,00 €
INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	20 010,00 €	20 010,00 €
ZONE DE BEAUNAIG THEE	D.	D "
ZONE DE BEAUVAIS TILLE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	3 136 351,00 €	3 136 351,00 €
INVESTISSEMENT	2 473 089,00 €	2 473 089,00 €
TOTAL	5 609 440,00 €	5 609 440,00 €
ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	16 756,00 €	16 756,00 €
INVESTISSEMENT	16 751,00 €	16 751,00 €
TOTAL	33 507,00 €	33 507,00 €
ZAC SAINT MATHURIN	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	694 000,00 €	694 000,00 €
INVESTISSEMENT	347 000,00 €	347 000,00 €
TOTAL	1 041 000,00 €	1 041 000,00 €
ZA TRANSFEREES	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	40 000,00 €	40 000,00 €
INVESTISSEMENT	20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL	60 000,00 €	60 000,00 €
A CC A INTECEMENT	Diaman	D
ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	8 049 169,00 €	8 049 169,00 €
INVESTISSEMENT	12 701 057,00 €	12 701 057,00 €
TOTAL	20 750 226,00 €	20 750 226,00 €
EAU POTABLE	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	2 090 000,00 €	2 090 000,00 €
INVESTISSEMENT	4 865 973,00 €	4 865 973,00 €
TOTAL	6 955 973,00 €	6 955 973,00 €
SPANC	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	116 844,00 €	116 844,00 €
INVESTISSEMENT	- €	- €

TOTAL

Envoyé en préfecture le 14/02/2025 Envoyé en prefecture le 14/02/2025

TRANSPORTS	Dépenses ID: 06	0-200067999-20250207-A_DEL_2024_040 Recettes
FONCTIONNEMENT	12 970 076,00	
INVESTISSEMENT	3 166 045,00	€ 3 166 045,00 €
TOTAL	16 136 121,00	€ 16 136 121,00 €

GNV	Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	1 022 662,00 €	1 022 662,00 €	
INVESTISSEMENT	115 311,00 €	115 311,00 €	
TOTAL	1 137 973,00 €	1 137 973,00 €	

Approuver la révision de la Programmation Pluriannuelle d'investissement telle que présentée cidessous

Objectif/action	Voté au 11-03-2022 DEPENSES	Révision proposée DEPENSES
1-Prendre soin de l'Homme et de la Nature	37 855 005	34 235 261
1.1.1 - Promouvoir une politique inclusive	2 100 000	100 000
1.1.2- Entretenir et rénover les équipements de proximité	7 138 807	8 289 789
1.1.3-Favoriser une offre de services de proximité	467 780	707 703
1.2.1- Soutenir la construction et la rénovation de logement	15 293 225	16 453 502
1.3.1- Encourager le bas carbone	3 223 569	4 357 170
1.3.2- Entretenir durablement les espaces	61 624	61 624
1.3.3- Aménager durablement les réseaux d'eaux et d'assainissement	6 720 000	2 615 473
1.3.4-Encourager les initiatives et les comportements durables	2 850 000	1 650 000
2 - Prendre soin des communes et de la ruralité	15 517 770	16 011 330
2.1.1- Aménager le territoire	4 229 343	5 338 123
2.1.2-Aménager l'espace urbain	7 513 427	7 859 207
2.2.1-Aménager et animer le territoire	3 775 000	2 814 000
3-Conforter l'attractivité de notre territoire	40 273 970	44 586 448
3.1.1-reconcilier économie et écologie	319 695	203 016
3.1.2-Promouvoir l'éco-tourisme	788 362	1 083 560
3.1.3- Encourager le dynamisme de l'agglomération	885 000	647 680
3.2.1- Promouvoir les équipements rayonnants	13 709 135	18 739 855
3.3.1- promouvoir et développer un enseignement supérieur de qualité et une offre de formation diversifiée	3 115 364	2 505 364
3.3.2- Accompagner la création d'emploi par la requalification des locaux et zones d'activité	21 456 414	21 406 973
4-Promouvoir une administration durable	6 669 531	5 483 237

I		Reçu en prefecture le 14/02/2025		
4.1.1- Développer une politique de prévention	44 (o Publié le	27 291	
4.1.2- Garantir la sécurité pour tous	218 :	6D: 060-200067	999-20250207-A_DEL_2024_040	07-DE
4.2.1- Renouvellement des matériels	1 039	781	847 727	j
4.3.1- Aménager les espaces de travail	1 737	140	1 255 594	
4.3.2-Développer de nouvelles technologies	3 114	785	3 031 929	
4.3.3- Encourager les mobilités douces	25 4	129	25 429	
4.4.1-Provisions pour imprévus	490 2	227	109 773	
Total général	100 316	276	100 316 276	

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

- décider la refacturation des frais d'administration générale supportés par le budget principal aux différents budgets annexes, hors budgets de zones, au prorata de chacun d'entre eux et sur la base des écritures comptables et du nombre de salariés couverts par ces budgets ;
- Décider la refacturation des dépenses payées par un budget et couvrant des activités exercées sur d'autres budgets sur la base d'un état liquidatif mentionnant la répartition des dépenses ;
- Acter l'inscription budgétaire en faveur du concessionnaire de la Z.A.C Beauvais-vallée du Thérain, soit la société publique locale Société d'Aménagement de l'Oise (SPL SAO.) désignée par délibération du 26 juin 2015, d'une subvention d'investissement de 540 000 euros ;
- Décider de verser au budget annexe déchet une subvention de fonctionnement de 5 405 930 euros et d'investissement de 399 750 euros ;
- Décider la neutralisation totale des amortissements des subventions d'investissement versée. Cette décision annule et remplace celle prise le 12 décembre 2024 limitant cette neutralisation.

Le rapport a été présenté pour information à la commission, administration, finances, développement institutionnel, politique de la ville, santé et petite enfance, du 27 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-dessus.

Votes pour: 72 Abstention: 10

> Pour Extrait Conforme, La présidente,

Caroline CAYEUX